



Le Plan vert et climatique du Manitoba

Son incidence sur l'économie

Un environnement et une économie qui avancent ensemble

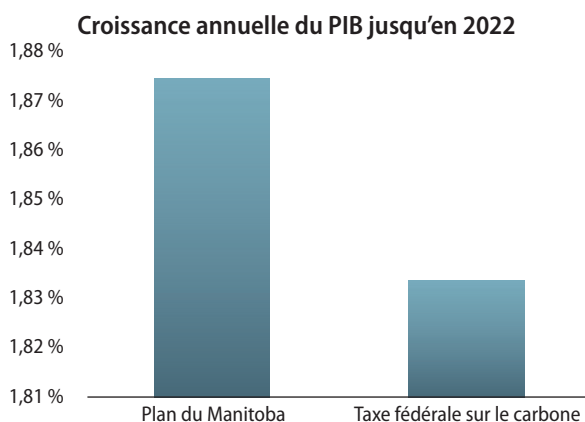
Le Plan vert et climatique du Manitoba présente une vision audacieuse pour le Manitoba : devenir la province canadienne la plus propre, la plus verte et la plus résiliente au changement climatique. Le Plan est fondé sur les principes du développement durable – à savoir un environnement et une économie qui avancent ensemble pour améliorer les vies des générations actuelles et futures.

Un prix du carbone conçu pour le Manitoba, plus bas et meilleur pour l'économie

Notre Plan vert et climatique propose un prix du carbone établi au Manitoba qui est bas et stable – 25 \$ par tonne, soit la moitié du prix prévu par Ottawa. Ainsi, les contribuables et les entreprises du Manitoba paieront dans le cadre de notre plan environ **260 millions de dollars de moins** en taxes carbone que ne le prévoit le plan du gouvernement fédéral.

Le prix du carbone permet la croissance de l'économie manitobaine

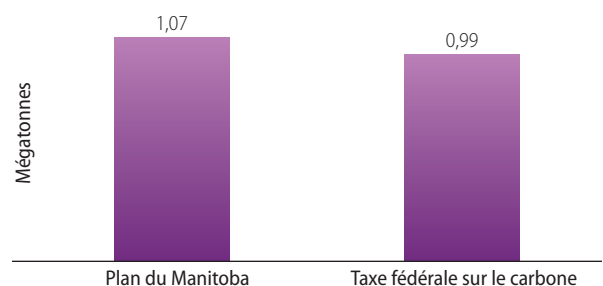
Selon les prévisions, avec un prix du carbone de 25 \$ par tonne, l'économie manitobaine connaîtrait encore une croissance annuelle de 1,87 %, par rapport à seulement 1,83 % avec la taxe carbone fédérale.



Plus de réductions à moindre coût

Notre prix du carbone conçu pour le Manitoba est bas, mais tout aussi efficace que la taxe carbone fédérale (plus élevée) pour réduire les émissions de carbone. En fait, selon les projections, il mènera à des réductions d'émissions **supérieures** de 80 000 tonnes à celles qu'engendrerait la taxe carbone fédérale. En effet, la taxe carbone fixe de 25 \$ entraînera dès le départ des réductions plus élevées des émissions de GES et maintiendra ces réductions au fil du temps. Une telle démarche est préférable pour l'environnement et, compte tenu du prix moins élevé du carbone, pour l'économie.

Réductions des émissions cumulées (2018-2022)



Le recyclage des recettes du carbone

À 25 \$ par tonne, selon les estimations, le prix du carbone du Manitoba générera des recettes annuelles d'environ 260 millions de dollars. Ces nouvelles recettes liées au carbone peuvent être réinjectées dans l'économie pour favoriser l'atteinte des priorités du Manitoba. Cela soutiendra l'économie. Parmi les options de recyclage des recettes à l'étude figurent l'investissement dans les emplois verts et les technologies propres et le renforcement de la compétitivité des entreprises, en plus de la protection des ménages à revenus faibles ou moyens.